



Se ménager 5 à 9 mois sans vêlage

Organiser une période sans vêlage permet d'alléger l'astreinte à certaines périodes, sans conséquence économique. Cette pratique est possible dans tous les systèmes, dès lors que la conduite de la reproduction est organisée et clairement définie.

Motivations

La répartition des vêlages influence le temps de travail et l'organisation des tâches : traite, surveillance des vaches, soins aux veaux, voire alimentation de l'ensemble du troupeau.

Réserver une période de 5 à 9 mois sans vêlage est une solution pour :

- se libérer du temps à une période de l'année en diminuant l'astreinte pour prendre du temps libre ou être disponible pour d'autres travaux,
 - simplifier et optimiser la conduite du troupeau (lots d'animaux avec des besoins homogènes calés avec les disponibilités fourragères, tâches regroupées à certaines périodes de l'année, monotraite ou alimentation collective facilitée).
- L'éleveur choisit la saison et la durée de la période sans vêlage en fonction de ses objectifs et de ses priorités.

Résultats

2 saisons de vêlages testées à la station de Trévarez

2 saisons de vêlages ont été testées à Trévarez entre 2002 et 2005 sur un système à 50 ares d'herbe/VL et moins de 500 kg de concentrés/VL/an, avec des animaux de race Prim'Holstein.

Dans ces conditions, à systèmes optimisés, il n'y a pas de différences de résultats économiques et peu de différences techniques entre des vêlages d'été-automne et des vêlages de fin d'hiver. Les vêlages de fin d'hiver peuvent permettre des économies en terme de bâtiments. Les vaches les plus fertiles sont les vaches sans problème au vêlage, avec une production laitière limitée et un index fertilité favorable.

Résultats d'essais comparant 2 saisons de vêlages

| | 83 Vêlages d'automne (28/08 au 4/12) | 81 Vêlages de fin d'hiver (30/01 au 2/05) |
|---|---|--|
| Lait (kg/VL) | 7 300 | 7 000 |
| TB (g/kg) | 39,8 | 38,3 |
| TP (g/kg) | 31,6 | 31,3 |
| % vaches fécondées sur 3 mois | 78 | 72 |
| Intervalle vêlage-insémination fécondante (jours) | 102 | 98 |
| % réformes | 35 | 43 |
| Marge brute d'exploitation (€) | 69 400 | 69 100 |

Trévarez 2002 à 2005

Les simulations réalisées en 2006 dans le cadre d'une étude sur la saisonnalité des livraisons de lait en Bretagne, indiquent qu'il n'y a pas de différences économiques entre les profils de répartition des livraisons. Ces résultats peuvent être modifiés en cas d'évolution de la grille de prix du lait ou des cours de la viande. Le bilan économique reste toutefois avant tout lié au niveau de maîtrise du système (taux de réforme et de renouvellement...).

Les pratiques dans 16 exploitations bretonnes

Les pratiques et résultats technico-économiques d'un réseau de 16 éleveurs ayant choisi de regrouper leurs vèlages ont été observés entre 2004 et 2007.

A chaque éleveur sa logique

La moitié de ces exploitations est gérée par une personne seule, les autres sont en GAEC ou en couple.

Ces éleveurs recherchent :

- soit une **période de vèlages courte** (3-5 mois) :
 - au printemps pour conduire un système tout herbe,
 - à partir de la fin de l'été pour gérer le pâturage, ou faire des lots d'animaux aux besoins homogènes,
 - en fin d'été-automne pour prendre des vacances (exploitation unipersonnelle).
- soit une **période sans vèlage** d'au moins 5 mois :
 - avec un pic de vèlages à l'automne pour alléger le travail quand des associés sont en vacances (GAEC),
 - et des vèlages regroupés sur l'automne- hiver pour se libérer du temps pour les travaux des champs et mieux répartir le travail en cours de campagne.

Des structures et des systèmes variés ... plutôt économes

Le choix de concentrer les vèlages à une période n'est pas réservé à un type d'exploitation : les élevages étudiés présentent une diversité en terme de surface, taille de troupeau, ou de main d'œuvre disponible. Malgré son potentiel de fertilité plus faible, la race Prim'Holstein est fortement représentée (11 élevages sur 16). Les systèmes de production sont majoritairement économes : 24 % de maïs en moyenne dans la SFP, moins de 1 000 kg de concentrés/VL/an.

Une autre production animale est présente dans 4 exploitations (porcs, taurillons).

| Caractéristiques des exploitations | Moyenne du réseau 2005-2007 (mini - maxi) | Moyenne Bretagne |
|------------------------------------|---|-------------------|
| Nombre de mois sans vèlage | 6 (4,5 à 9) | 0 ¹ |
| % vèlages sur 3 mois consécutifs | 77 (55 à 100) | 29 ¹ |
| UTH | 1,7 (1 à 5) | 1,6 ² |
| Quota (1 000 l) | 315 (171 à 700) | 272 ³ |
| Nb VL | 48 (26 à 96) | 42 ² |
| SAU (ha) | 71 (36 à 217) | 68 ² |
| Fermeture du silo (jours) | 130 (0 à 210) | 39 ⁴ |
| Production vendue (litres/VL) | 6 400 (3 400 à 8 250) | 6500 ² |
| Concentrés (kg/VL) | 600 (80 à 1 080) | 1047 ² |

Sources : ¹ Etude sur la saisonnalité des livraisons en Bretagne – Chambres d'agriculture de Bretagne, 2005 - ² CER France Bretagne 2006 - ³ Agreste-Rica, 2005 - ⁴ BCL

Un taux de réforme maîtrisé et une reproduction variable

La part de vaches fécondées et le taux de réforme sont proches de la moyenne bretonne. L'intervalle vèlage-insémination fécondante est court (moins de 100 j pour les élevages ayant des vèlages sur une période courte, 100 à 120 j pour les élevages ayant 5 mois sans vèlage). Ces résultats résultent avant tout d'une mise à la reproduction rapide après vèlage (moins de 80 jours

en moyenne pour tous les élevages) et d'un faible nombre de vaches à 3 inséminations. Les vaches réformées le sont majoritairement pour des raisons de performances de reproduction.

| Résultats de reproduction et taux de réformes | Moyenne du réseau (Min à Max) | Moyenne Bretagne |
|---|-------------------------------|------------------|
| % vaches fécondées | 82 (61 à 93) | 81 ¹ |
| Intervalle vèlage – insémination fécondante (j) | 95 (85 à 115) | 121 ¹ |
| Intervalle vèlage – IA1 (j) | 77 (70 à 87) | 85 |
| Réussite en IA1 (%) | 51 (33 à 70) | 43 |
| % de vaches à 3 IA et plus | 13 (7 à 25) | 26 |
| % réformes/nombre de vaches présentes | 32 (16 à 47) | 32 ¹ |
| % de réformes pour causes de reproduction/ nombre de vaches réformées | 55 (17 à 80) | 38 ² |

Sources : ¹ Contrôle Laitier Bretagne, 2005 à 2007 - ² réseau ETRÉ, 2007

Des éleveurs bien dans leur travail et efficaces

Les éleveurs se disent satisfaits de leur système. Ce choix d'organisation des vêlages est mis en œuvre depuis au minimum 4 ans. Des solutions de simplification du travail ont généralement été mises en place dans près de la moitié des élevages : ration complète, lait fermenté, fermeture de la salle de traite, monotraite.

85 % des éleveurs ont des horaires

réguliers et arrivent à se dégager du temps libre dans la semaine. En revanche, 70 % d'entre eux considèrent que les tâches liées aux veaux et aux vêlages sont pénibles (contre 51 % dans le réseau ETRE) ; toutefois ces tâches sont limitées dans le temps (rares ou inexistantes en été dans la majorité des cas).

Pour les élevages dont les vêlages sont groupés sur une période courte, les temps d'astreinte sont inférieurs à ceux du réseau ETRE et à ceux des élevages qui ont une période de vêlages plus longue. Ces derniers gagnent du temps surtout en été. Le réseau ETRE a des vêlages généralement plus étalés, pour un nombre de vaches, un quota et une SAU proches. Les systèmes étudiés semblent donc permettre une bonne efficacité du travail.

La saisonnalité du travail est marquée, avec pour la majorité des élevages une astreinte consacrée en été uniquement à la traite et à l'alimentation (ni veaux, ni surveillance des chaleurs, ni entretien du bâtiment).

Temps de travail d'astreinte en fonction de la répartition des vêlages et comparaison avec le réseau ETRE (heures/semaine/exploitation)

| Répartition des vêlages | 5 mois sans vêlages (7 élevages) | Vêlages groupés sur 3 à 5 mois en fin d'été-automne (6 élevages) | Vêlages sur 3 mois au printemps (2 élevages) | Moyenne réseau ETRE (¼ inf – ¼ sup) (70 élevages) |
|-------------------------|----------------------------------|--|--|---|
| Janvier | 47 | 31 | 7,5 | 47 (31 à 69) |
| Mars | 47 | 30 | 67 | |
| Juillet | 28 | 14 | 29,5 | 35 (25 à 48) |
| Octobre | 45 | 30 | 25,5 | |
| Moyenne | 42 | 26 | 32 | 41 |

Des résultats économiques supérieurs à la moyenne

Les résultats économiques sont majoritairement bons : 9 exploitations sur 14 résultats exploitables ont un EBE supérieur à 35 % en moyenne sur 3 ans. Ceci est dû avant tout à la maîtrise des charges opérationnelles, plus qu'à la saisonnalité de la vente des produits (lait ou viande).

Résultats économiques

| 2005 à 2007 | Moyenne du réseau | Moyenne CER France Bretagne |
|------------------------------------|-------------------|-----------------------------|
| EBE (% du PT*) | 41 | 36 |
| Charges opérationnelles (% du PT*) | 28 | 33 |
| Charges de structure (% du PT*) | 46 | 47 |
| Coût alimentaire VL (€/1 000 l) | 52 | 66 |

* PT = produit total

Conditions de mise en oeuvre

Choisir la durée et la saison des vêlages

L'organisation des vêlages résulte d'un compromis entre ses objectifs personnels et les contraintes de l'exploitation :

- l'éleveur recherche-t-il des périodes sans vêlage ou une concentration des vêlages sur une courte période ? Quelle organisation du travail souhaite-t-il ? Cherche-t-il à se libérer du temps en été ou en hiver ?
- quelles sont les disponibilités fourragères (zone pédo-climatique, disponibilité en herbe), les places en bâtiment (veaux et vaches en lactation), la situation du sanitaire et la fertilité des vaches ?

Intérêts et limites des vêlages de fin d'hiver ou d'automne

| Les vêlages de fin d'hiver | Les vêlages d'automne |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> • limitent les besoins en stocks fourragers et en bâtiments • font coïncider les besoins des animaux avec la pousse de l'herbe • rendent plus difficile l'optimisation de la reproduction avec des Prim'Holstein | <ul style="list-style-type: none"> • augmentent le temps libre en été • diminuent les exigences en herbe l'été • sont favorables aux bonnes conditions de vêlages (vêlages au pâturage) |

Définir clairement le calendrier de mise à la reproduction

La mise en place d'une période de vêlages ou sans vêlage (par opposition à des vêlages répartis sur l'année), nécessite de se tenir à un calendrier des inséminations clairement défini, quitte à réformer ou décaler les vaches non fécondées dans la période souhaitée, quelles que soient leurs qualités.

Pour faciliter la conduite du troupeau, il convient de réfléchir à l'organisation à mettre en œuvre pour l'identification, l'alimentation lactée des veaux...

Maîtriser la reproduction en fonction de ses objectifs

Pour organiser les vêlages durablement, il faut :

- Obtenir un intervalle vêlage-insémination fécondante court (moins de 100-120 j) et 80 % de vaches fécondées sur la période de mise à la reproduction, et ce, d'autant plus que la période de vêlages recherchée sera courte.
- Suivre des indicateurs spécifiques pour vérifier que les vêlages ne s'étalent pas au fil du temps : date à partir de laquelle 50 % des vaches ont vêlé, pourcentage de vaches inséminées, durée de la période de vêlages.
- Intervenir rapidement sur les vaches non vues en chaleur.
- Prendre en compte les performances de fertilité dans le choix des réformes et des génisses de renouvellement.
- Adapter la conduite des génisses pour un vêlage à 24 mois (exceptionnellement 36 mois).

Limites

Une saisonnalité des livraisons qui peut poser problème à la filière

En cas de regroupement des vêlages, près de 14 % des livraisons sont réalisées lors des débuts de lactation et moins de 3 % sur les mois de fin de lactation : le creux d'été ou le pic de printemps peuvent être donc accentués selon la saison de vêlages choisie. La complémentarité entre exploitations d'un même bassin de production peut en atténuer les effets.



La qualité du lait est à surveiller

La qualité du lait est maîtrisée dans la plupart des exploitations étudiées. Toutefois :

- le cumul d'un nombre de vaches en fin de lactation peut entraîner des élévations de cellules,
- la période de vêlages peut s'ajouter à d'autres facteurs de risque et entraîner des augmentations de lipolyse en été.

Un impact sur les besoins en bâtiments et la gestion du sanitaire

Les animaux étant tous au même stade, l'impact de certains problèmes sanitaires peut être exacerbé (épisodes de grippe en période de reproduction, mammites au tarissement...). Les vêlages d'été sont plus exigeants en places en bâtiments.

La période de vêlages est parfois stressante

La période de vêlages et le travail autour des veaux est une période pénible mais limitée dans le temps. Une bonne organisation est primordiale pour limiter cette pénibilité.

Une reproduction plus difficile avec des hautes productrices

La Prim'Holstein semble aujourd'hui handicapée par son potentiel de fertilité, mais l'organisation des vêlages est toutefois possible en étant vigilant sur la sélection des animaux. La maîtrise de la reproduction peut être difficile avec un niveau de production laitière élevé.

En cas de reproduction moyenne, les solutions d'ajustement partiels existent (réforme, durée de lactation...).

A retenir

Le regroupement des vêlages est possible dans toutes les exploitations et tous les systèmes. Il permet de réduire le travail d'astreinte, voire de s'en libérer à certaines périodes. Ses modalités de mise en œuvre (saison, durée) sont variables et résultent d'un compromis entre les objectifs de l'éleveur, les contraintes de l'exploitation et la réussite de la reproduction.

Contacts

guylaine.trou@ille-et-vilaine.chambagri.fr ; philippe.roger@morbihan.chambagri.fr ; benoit.portier@finistere.chambagri.fr ; dominique.jouanne@finistere.chambagri.fr ; marylise.leguenic@morbihan.chambagri.fr